

CONCEPT DU « FAIT RELIGIEUX »

La notion de FAIT RELIGIEUX est une réalité qui s'explique par la volonté d'aller vers
« *une approche raisonnée des religions comme faits de civilisation* ».

Il est important et même crucial, pour des raisons culturelles et civiques, que les enfants et les étudiants bénéficient de cet enseignement prévu par la loi mais encore largement ignoré dans les faits et parce qu'il faut, encore et toujours, lever des préjugés.

Ces panneaux sur le **Fait Religieux**, en infographie, sont le fruit de travaux sur plusieurs années. L'ensemble de leur contenu a fait l'objet de recherches et a été validé par les responsables des différentes communautés religieuses (juive, chrétienne, musulmane, bouddhiste, etc.), et de l'Union Des Enfants d'Abraham .

COMPOSITION DES 43 PANNEAUX (60x80)

- ◆ 2 panneaux : Présentation
- ◆ 2 panneaux : Généralités
- ◆ 1 panneau : Le Monothéisme
- ◆ 1 panneau : Philosophes de l'antiquité
- ◆ 1 panneau : L'Agnosticisme
- ◆ 1 panneau : Libre Pensée
- ◆ 1 panneau : L'Athéisme
- ◆ 3 panneaux : Le Judaïsme
- ◆ 3 panneaux : Le Catholicisme
- ◆ 2 panneaux : Le Protestantisme
- ◆ 3 panneaux : L'Islam
- ◆ 2 panneaux : Le Bouddhisme
- ◆ 2 panneaux : Les Philosophes
- ◆ 2 panneaux : Le Bahá'isme
- ◆ 1 panneau : L'Hindouisme
- ◆ 1 panneau : Le Confucianisme
- ◆ 1 panneau : Le Sikhisme
- ◆ 1 panneau : L'Animisme
- ◆ 1 panneau : Le Chamanisme
- ◆ 1 panneau : Le Janaisme
- ◆ 1 panneau : L'Esotérisme
- ◆ 2 panneaux : Mythologie-Croyances
- ◆ 4 panneaux : La Laïcité
- ◆ 3 panneaux : Le « Fait Religieux »
- ◆ 1 panneau : Répartition mondiale

FORMULES PROPOSEES

Ces 41 panneaux, Akilux blancs avec impression numérique en haute définition (qualité photo), format 800 x 600 mm avec 2 œillets par panneau, peuvent être commandés auprès de la Société Zzimo Concept - ZI de l'Albanne - 1885 route d'Apremont - 73490 LA RAVOIRE -
Tel : 04.79.36.65.14. au prix de 2 200 € ttc
Livraison comprise TNT 1 point France métropolitaine.

et/ou :

Possibilité d'organiser une exposition sur le « FAIT RELIGIEUX »
(avec éventuellement le support d'un diaporama et un programme différent).

Tarif ttc avec mise à disposition du matériel :

500 €/semaine - 800 €/2 semaines - 1200 €/3 semaines

Merci dans ce cas de définir le nombre de jours de l'exposition.

LE FAIT RELIGIEUX (1)

L'expression "enseignement du fait religieux" s'est imposée dans le contexte français à la suite du rapport de Régis Debray sur « L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque » (2002) pour signifier qu'il ne s'agit pas d'un enseignement religieux, c'est-à-dire confessionnel, mais d'un enseignement de type scientifique qui porte sur des faits de civilisation, au même titre que les faits économiques, sociaux, culturels. L'enseignement du fait religieux constitue dans ce cas un point d'aboutissement qui témoigne de la sécularisation de l'étude des religions dans l'enseignement primaire et secondaire.



La République et l'Église de Jacqueline Lalouette, Michel Dixmier et Didier Pasamonik.



Symbole d'identité et d'unité

L'enseignement du fait religieux constitue l'une des modalités possibles d'un enseignement concernant le religieux. Il résulte de la sécularisation progressive d'un enseignement religieux qui, au départ, était souvent de type confessionnel en fonction du statut reconnu à une religion donnée dans un État.

La plupart des États européens incluent un cours d'éducation religieuse obligatoire dans les écoles publiques (mais généralement associé à une possibilité de dispense).

Le Centre Civique d'Étude du Fait Religieux (CCEFR) est né de la volonté de donner à chacun les outils indispensables pour connaître et comprendre les faits religieux, en tant que réalités sociales ancrées dans l'histoire de l'humanité.



Diogène de Sinope dans son amphore.

© Foudil Benabadjji - 06 64 80 60 01 ICMF

Comment « *Vivre ensemble* » avec des croyances différentes quand ces croyances peuvent être cause de guerres ou de conflits graves ? Comment « *Vivre ensemble* », avec des croyances aussi fortes, aussi passionnelles et souvent belligènes ? Intéressé, un groupe de travail s'est documenté, pendant trois années, sur les travaux de Régis Debray ce qui a permis de faire des expériences, surtout en milieu carcéral.

Grâce à l'enseignement du « *Fait Religieux* » nous observons des résultats remarquables et même si ce concept émerge en France, il rencontre encore des difficultés. Aussi, il est indispensable pour le divulguer de poursuivre l'enseignement scientifique sur les faits de civilisation, sur l'histoire des religions, sur le contenu des livres sacrés de chacune des spiritualités, indépendamment de la foi et de la croyance qui sont des notions fondamentalement personnelles pour chacun d'entre nous.

Il est important de comprendre que la *Laïcité*, c'est d'abord la compréhension de l'autre, dans le respect de la culture de chacun. Du reste la laïcité n'est pas une opinion ni une religion. C'est aussi le cadre qui permet, à toutes les religions, à toutes les opinions, de s'exprimer et de coexister. Car le « *Fait Religieux* » a pour tâche de faire le lien entres-elles, de faciliter le dialogue, de faire reculer les préjugés, le racisme et de favoriser au mieux le « *Vivre Ensemble* ». « *Le fait Religieux* » prend appui sur les textes fondateurs. Il fait partie des connaissances de « *culture humaniste* » que tout un chacun doit pouvoir acquérir afin de comprendre l'unité et la complexité du monde.

LE FAIT RELIGIEUX (3)

Deux ministres de l'éducation nationale furent à l'origine des principales réflexions initiées sur le sujet. Lionel Jospin qui en 1989 demanda au recteur Joutard une réflexion sur l'évolution du collège..



Ce rapport soulignait que « *l'ignorance du religieux risque d'empêcher les esprits contemporains d'accéder aux œuvres majeures de notre patrimoine artistique, littéraire et philosophique* »

Treize années s'écoulèrent avant que Jack Lang ne demande un rapport spécifique sur le fait religieux à l'école à l'écrivain Régis Debray. Ce dernier y dénonce notamment « *l'aplatissement, l'affadissement du quotidien environnant...* » Considérant que, « *La faculté d'accéder à la globalité de l'expérience humaine,(...), implique la lutte contre l'analphabétisme religieux et l'étude des systèmes de croyances* ». Le rapport Debray formulait une douzaine de recommandations concernant notamment la formation des maîtres. C'est donc à partir des propositions de Régis Debray qu'a vu le jour en 2002 l'Institut Européen des Sciences des Religions. Son but : « *Rapprocher les démarches pédagogiques et la recherche scientifique* » pour aboutir à l'intégration des données en sciences des religions dans les programmes scolaires ».



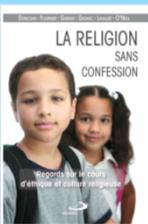
Dounia Bouzar lutte contre les dérives sectaires et l'Islam radical.

Chacun aura compris que ce terme dénote une volonté de présenter les religions d'une manière objective. Cela implique aussi des démarches très éloignées selon que l'on se place du point de vue du croyant ou de l'incroyant : science n'est pas foi !

Observer les religions en termes d'objet d'étude susceptible de se voir appliquer les méthodes du raisonnement scientifique n'est pas neutre car revient à considérer, sous couvert de tolérance et de laïcité, que celui-ci relève davantage de la sociologie et de l'anthropologie que de la foi.

© Foudil Benabadjji - 06 64 80 60 01 ICMF

LE FAIT RELIGIEUX (2)



Rassemblement des opinions diverses sur le programme d'éthique et de culture religieuse

L'introduction dans les programmes scolaires d'un enseignement des faits religieux ne semble plus poser de problème. La transmission des données relatives à la pratique religieuse doit demeurer aussi neutre que possible. C'est à ces recommandations que les enseignants doivent en principe se conformer à l'égard de leurs élèves des classes de CE2 jusqu'à la seconde depuis qu'un décret publié en 2006 par le ministère de l'Éducation nationale définit un « socle commun des connaissances et compétences ». Le choix d'intégrer le fait religieux dans ce socle commun (et non dans un enseignement distinct) est une spécificité française, qui est respectée.

L'inscription dans les textes d'un enseignement des faits religieux est l'aboutissement d'une réflexion, lancée à la fin des années 1980. Elle fut initiée par la Ligue de l'Enseignement face au constat d'une perte inquiétante de références culturelles relatives aux religions, entravant une compréhension de l'histoire, de la littérature, des arts, aussi bien que de la marche du monde moderne.



Notons au passage que la ligue de l'Enseignement constatait à cette occasion chez les élèves de graves lacunes en Culture générale, et pas seulement a propos des faits religieux. Cette institution peu suspecte de complaisance cléricale, nous engage donc à promouvoir une « laïcité » fondée sur le « respect de toutes les croyances » plutôt que sur une stricte indifférence de l'école à l'égard de ces dernières.

© Foudil Benabadjji - 06 64 80 60 01 ICMF

Nous conseillerons les ouvrages utiles pour bien appréhender le « FAIT RELIGIEUX ». Parmi ceux-ci, celui de l'Auteur : « *Quel avenir pour les Musulmans de France. Un programme, un projet.* », est à conseiller.